



MODÈLE DE CANDIDATURE POUR LES COLLÈGES

ELECTION DE LA FEDERATION DES MOTARDS DE FRANCE – DÉCEMBRE 2022

Article 2-2 et suivants du Règlement Intérieur de la Fédération adopté le 04 juillet 2022.

Les candidats d'un collège doivent être adhérents à la FFMF pour l'année en cours.

Le Conseil national laisse les membres des collèges à l'élection d'un président au sein des collèges.

Les membres du collège technique sont élus au sein des Commissions sportives et du Conseil national.

Les élections pour les membres du collège quad se tiendront ultérieurement, les candidats devant être agréés ; désignés ou proposés par les instances nouvellement élus au sein des Commissions de la Fédération.

Les candidatures doivent être adressées à la Fédération au moins trente jours avant la date fixée pour la désignation, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les candidats présentés par leur Bureau régionale doivent joindre à leur candidature une attestation de celle-ci certifiant qu'ils ont reçu l'investiture du bureau dont ils relèvent.

- collège de contrôle des comptes : (article 2-4 du Règlement Intérieur) : 5 postes

Il se compose de 5 membres n'appartenant pas au Conseil national.

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Code Postal : |.....| VILLE :

Adhérent N° : |.....| Bureau : Dépt : | ..|

Déclare être candidat au collège de contrôle des comptes.

Fait à le2022

Signature

Attention : pour être recevable, la candidature doit être adressée par Lettre Recommandée avec demande d'Avis de Réception avant le 21 octobre 2022 minuit au siège de la Fédération, 11 allée de Glain – 64 100 BAYONNE, le cachet de la poste faisant foi.

INVESTITURE DU BUREAU *(Facultatif)*

Je, soussigné(e), en qualité de Président(e),
atteste que Monsieur / Madame
a reçu l'investiture du bureau Régionale de pour se présenter
au sein du collège de Contrôle des Comptes.

Date

Signature

Cachet

Élections FFMF